

Réf: Dossier 414038

Avis de constitution

SOCIETE « ATTRAPE-REVE »

Siège ABIDJAN - MARCORY QUARTIER ZONE 4C, RUE
PIERRE MARIE-CURIE, SECTION DX, PARCELLE 102, Lot
00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATTRAPE-REVE »

Objet : LA VENTE DE CHAUSSURES ET DE SACS.
ET GENELEMENT TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET DE LA
SOCIETE OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU
SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LE DEVELOPPEMENT.

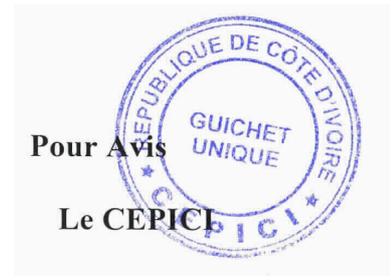
Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN - MARCORY QUARTIER ZONE 4C,
RUE PIERRE MARIE-CURIE, SECTION DX, PARCELLE 102,
Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme DIARISSO GOUDO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05587 du 03/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI